

LE VELAUXIEN

L'ACTUALITÉ DE LA VILLE DE VELAUX



EN ATTENDANT LE PRINTEMPS

P. 8 **À LA UNE**
*Créons ensemble
le nouveau logo de Velaux !*

P. 12 **DOSSIER**
*Le point sur les
conseils de quartier*

P. 16 **FOCUS**
*Le débat d'orientation
budgétaire*



5 sommaire

3 édit

5 instantanés

8 à la une

12 dossier
conseils de quartier

16 focus
le débat d'orientation
budgétaire

18 ça se passe à Velaux

22 agenda

26 tribunes

27 s'informer



Le Velauxien #124 - Mars 2023. Directeur de la publication : Yannick Guérin. Rédaction : Sélim Abdelmalek, Cyril Manoli, Marie Pardigon. Conception graphique : service communication mairie de Velaux. Crédits photos : Mairie de Velaux / Clin d'oeil / CD13 / Ciné Passion / Marc Ginot / Alain Vidal. Impression : imprimerie Caractère. Tirage : 4500 exemplaires. Dépôt légal : février 2023. Imprimé sur du papier PEFC avec des encres végétales.



édito

Orientations budgétaires

Le 7 février dernier, le conseil municipal a approuvé les orientations budgétaires pour l'année 2023. Dans un contexte complexe, il est primordial pour moi de m'adresser à vous avec franchise et transparence. Ainsi, si les finances de la municipalité sont maîtrisées, plusieurs facteurs pèsent sur notre équilibre, comme le poids de la dette, les pénalités SRU, mais surtout la crise énergétique.

En effet, pour 2023, le prix du gaz est multiplié par 3,72 et celui de l'électricité par 1,66. À consommation constante, le budget énergétique passe de 730 000 € à 1 480 000 € soit une augmentation de 750 000 € sur le budget de la ville ! Une ligne rouge ne sera jamais franchie : dégrader la qualité des services régaliens, et cesser d'investir dans les projets qui vont préserver notre « bien vivre à Velaux ». Nous avons donc pris les décisions qui s'imposent : la moitié de cette facture énergétique sera absorbée par des mesures de sobriété et des économies au sein des services de la ville, l'autre moitié sera couverte par une augmentation de la taxe foncière de 3 points. Cette augmentation situe Velaux sur un taux encore relativement modéré en comparaison avec les taux appliqués par les autres communes de notre bassin de vie. Ce n'est pas de gaieté de cœur que j'annonce cette mesure, mais c'est la seule solution qui nous permette de préserver tout ce que nous aimons à Velaux.

Je tiens également à souligner le travail de pédagogie et de transparence important qui a été réalisé lors du conseil municipal, avec une présentation détaillée de l'ensemble des éléments chiffrés (que vous pouvez retrouver sur le site de la ville).

Ces éléments devaient alimenter notre débat d'orientation budgétaire, qui n'a finalement pas réellement eu lieu, les élus d'opposition n'ayant posé qu'une seule question, et surtout n'ayant fait aucune proposition sur ce sujet.

Nous devons collectivement faire face à la situation et je sais pouvoir compter sur vous.

Yannick Guérin
Maire de Velaux



Vu sur Instagram

Nous souhaitons VOUS mettre à l'honneur et publier la plus belle photo de la ville postée par vos soins sur Instagram ! Pour ce faire, taggez-nous et ajoutez **#icicestvelaux** sur votre publication, nous partagerons le plus beau cliché sur cette page de votre magazine !

instantanés

9 janvier

Le collège Roquepertuse organisait une cérémonie de remise du diplôme national du brevet. L'établissement enregistre un taux de réussite de 96 % avec 63 mentions très bien, 40 bien et 30 assez bien. Bravo à toutes et tous pour ces résultats !



11 janvier

L'artiste Keith Haring a été mis à l'honneur lors de l'atelier Street-Art organisé à la médiathèque et animé par Sandrine Julien.

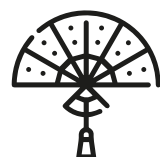
13 janvier

La Compagnie La Naïve était de retour à l'Espace NoVa Velaux pour présenter leur version décapante de la pièce culte de Jean Anouilh, *Antigone*



18 janvier

À la médiathèque, les enfants ont été initiés au tricotin pour créer un arc-en-ciel !



23 et 24 janvier

Les agents de restauration ont concocté des spécialités asiatiques à l'occasion du nouvel an chinois pour le plus grand plaisir des enfants et des seniors !

26 janvier

Suite à l'incendie de l'été dernier dans le secteur du Baoubacoua, la mairie a décidé de convier les propriétaires et les riverains pour une réunion d'information et de prévention en présence de la métropole.



26 janvier

Une grande journée était organisée autour de la citoyenneté, principalement destinée aux élèves de 3^e du collège Roquepertuse. Après une visite de l'exposition itinérante « tous citoyens » proposée par le conseil départemental, M. le maire et des élèves ont dévoilé la nouvelle plaque qui orne désormais le mur de l'entrée de la mairie sur laquelle sont inscrits en lettres d'or les mots « **Liberté, Égalité, Fraternité** ».



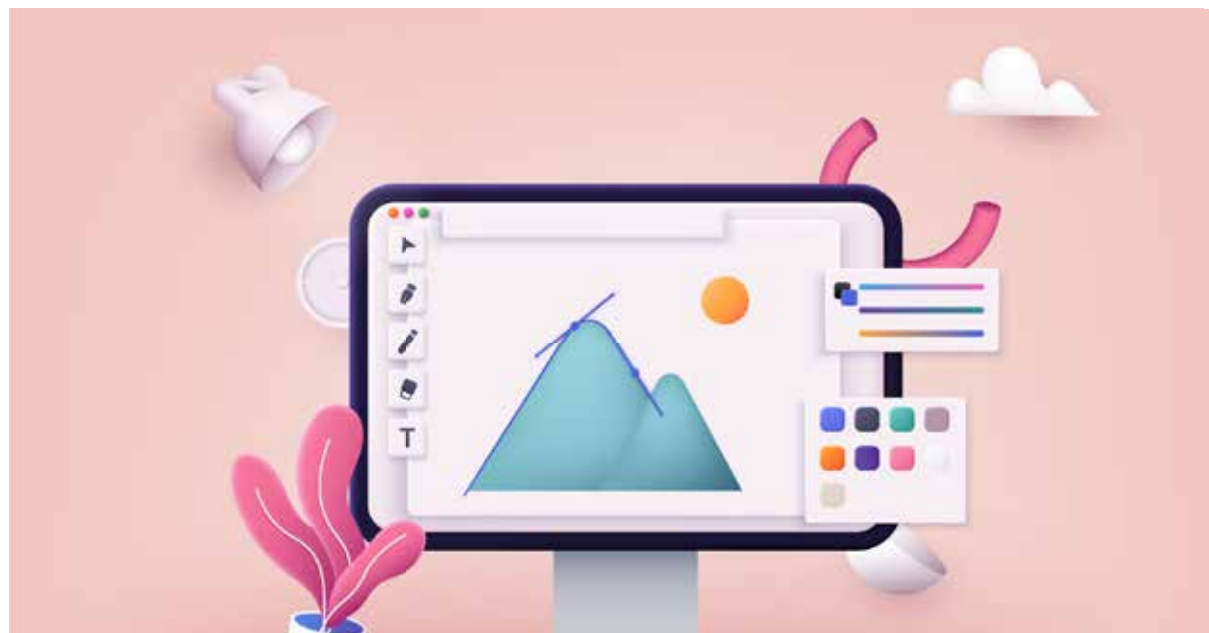
2 février

À l'occasion de la Chandeleur, les agents de cuisine des groupes scolaires Jean Giono et Jean Jaurès ont une nouvelle fois régalié nos petits velauxiens avec cette fois-ci de délicieuses crêpes !



13 février

En associant danse et acrobaties, la fable visuelle *Je suis tigre* présentée à l'Espace Nova Velaux a invité les petits et les grands à se questionner sur la tolérance, le partage et l'amitié sans frontières.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Créons ensemble le nouveau logo de Velaux !

La ville de Velaux a pour projet de redéfinir son logo et son identité visuelle et souhaite associer les Velauxiennes et les Velauxiens qui le souhaitent à ce projet si important pour une ville.

Le logo d'une ville est un marqueur fort de son image. Il s'agit d'un symbole fédérateur pour le territoire et ses habitants, et sert à la fois à identifier la ville mais aussi à incarner ses valeurs et à refléter ses évolutions.

Le logo actuel est vieillissant et ne repose sur aucun élément différenciant. Il a besoin d'être redéfini pour être modernisé, correspondre davantage aux valeurs de la ville et impulser une nouvelle dynamique.

C'est pourquoi, toujours dans une logique de démocratie participative, la ville a souhaité **vous** associer à la réflexion de ce projet en lançant une grande consultation citoyenne, afin d'écrire ensemble une nouvelle page de l'histoire de notre ville. L'équipe municipale souhaite en effet que ce logo, qui sera élaboré en interne, soit le reflet des habitants de Velaux. La consultation sera lancée en parallèle dans les écoles de la ville.

Les résultats de cette consultation serviront à élaborer un cahier des charges à partir duquel sera travaillé le nouveau logo.

Pour participer :

- > Des questionnaires sont à votre disposition à l'accueil de l'hôtel de ville.
 - > Vous pouvez également remplir le questionnaire en ligne en flashant le QR code ci-contre.
- Date limite de participation : 30 avril.

Flasher le QR code pour répondre au questionnaire !



ENVIRONNEMENT

Stop aux chenilles processionnaires



Afin de lutter contre la prolifération des chenilles processionnaires du pin, une quinzaine de nichoirs à mésanges ont été installés sur le rond-point de la D20 à l'entrée de la ville ainsi que sur une portion de cette même route.

Les mésanges sont des prédatrices naturelles, spécialisées dans le perçage des nids d'hiver et capables de prélever la totalité des chenilles occupant le cocon.

Une méthode complémentaire dans la lutte contre les chenilles processionnaires est actuellement expérimentée par les services techniques de la ville : les nématodes. Ces macro-organismes, utilisés principalement en pulvérisation, permettent de lutter contre divers ravageurs en se développant au sein même de leur hôte. Une fois infectée, la larve du ravageur meurt en quelques jours.



SENIORS

Des Velauxiennes membres d'un gang... de mamies tricoteuses !



Lancée en 2019, « Les Mains de Mamie » est une marque de prêt-à-porter intergénérationnelle marseillaise dont les collections, cousues à la main, sont issues du savoir-faire de nos aînées. Parmi ces mamies, les Velauxiennes Lucette Melih et Jo Sauvage sont les premières à avoir rejoint l'aventure. « *C'est un plaisir de collaborer avec des personnes qui ont la même passion. Il y a aussi un travail de créativité en élaborant les futurs modèles. C'est très agréable ! On partage des idées et des bons moments !* », précise Lucette, affectueusement appelée Mamie Luce. Chaque vêtement est tricoté à la commande et accompagné d'un petit mot d'amour, d'un mantra ou d'une citation.

i PLUS D'INFOS :
www.lesmainsdemamie.com

VIE LOCALE

Maison Médicale, mais aussi galerie d'art

Depuis peu, les murs du rez-de-chaussée de la Maison Médicale accueillent des expositions temporaires d'artistes locaux. Elles sont renouvelées chaque mois. Il est possible d'acquérir les œuvres en fin d'exposition. Artistes, si vous souhaitez bénéficier de cet espace d'expression, contactez le secrétariat de la Maison Médicale.

i PLUS D'INFOS :
 39 Avenue Jules Andraud - 04 42 34 73 47



SANTÉ

Mars bleu : mobilisons-nous contre le cancer colorectal !

Mars est le mois de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal. Ce dernier fait le plus souvent suite à une tumeur bénigne qui évolue lentement et finit par devenir cancéreuse. Près de 95 % des cancers colorectaux sont diagnostiqués après 50 ans, chez les hommes comme chez les femmes. Ce cancer évolue le plus souvent

sans symptômes dans un premier temps. Le dépistage est proposé tous les 2 ans à toutes les personnes âgées de 50 à 74 ans à risque moyen pour ce cancer. Il permet d'identifier ce dernier à un stade précoce de son développement, voire de détecter et de traiter des polypes avant qu'ils n'évoluent vers un cancer.

Détecté tôt, il guérit dans 90% des cas et les traitements utilisés sont moins lourds, permettant une meilleure qualité de vie. Le test de dépistage est indolore et facile d'emploi. Il se retire chez son médecin, son pharmacien ou par commande en ligne après invitation par courrier par le Centre de coordination des dépistages des cancers.

Le taux de participation reste malgré tout faible, alors que le cancer colorectal est un cancer fréquent, 2^e cause de décès par cancer en France.

Mobilisons-nous contre le cancer colorectal ! Parlons du dépistage à nos proches !

La MSP de Velaux



ÉCONOMIE

Initiative Pays Salonais aide les entrepreneurs

Qui sommes-nous ?

Initiative Pays Salonais est le 1^{er} réseau associatif de financement et d'appui pour les créateurs d'entreprises sur le Pays Salonais. Implantée depuis 15 ans, l'association vise à favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités nouvelles par l'appui à la création, la reprise ou au développement des entreprises. Elle est soutenue par la Métropole Aix-Marseille Provence, la Région Sud et le Fonds Social Européen.

Notre projet ? Aider le vôtre !

Initiative Pays Salonais propose aux entrepreneurs un accompagnement personnalisé, du

montage de leur projet jusqu'à la pérennisation de leur activité. Des ateliers de formation gratuits et animés par des professionnels sont organisés chaque mois, pour donner aux entrepreneurs toutes les clés pour concrétiser leurs projets. Grâce à un suivi individuel, une aide au montage financier et un système de parrainage par des chefs d'entreprise bénévoles du territoire, personne n'est laissé seul face à son projet : c'est la promesse Initiative.

Soutien financier aux créateurs d'entreprises

La force de l'association, c'est aussi son soutien financier au-

près des entrepreneurs par le biais de Prêts d'Honneur à taux 0%. Initiative Pays Salonais peut soutenir les entrepreneurs jusqu'à 23 000 € pour se lancer dans la création, reprise ou développement de leur entreprise. En 2022, l'association a financé 105 entreprises, engageant 1 179 100 € de prêts d'honneur et a ainsi permis de créer ou maintenir 237 emplois.



PLUS D'INFOS :

www.initiative-pays-salonais.com

contact@initiative-pays-salonais.com



ASSOCIATION

L'ARAC vous informe

L'ARAC (association républicaine des Anciens Combattants) a vu en ce début d'année une nouvelle organisation de l'association. Suite à la suppression des permanences organisées mensuellement, veuillez adresser vos demandes à :

> M. BEGUIN Gilbert au 06 28 13 93 89 et par mail à beguin.gilbert@neuf.fr, pour toutes demandes liées aux droits ou démarches en relations avec les Anciens Combattants.

> M. CARLO Jean-Claude au 06 22 17 21 88 et par mail à jean.claude.carlo@cegetel.net

Comme chaque année, différents rendez-vous sont organisés par l'association : repas dansants, lotos, sorties/balades et voyages avec un séjour en Croatie du 23 au 30 septembre. Nous ne manquerons pas de diffuser tous leurs événements dans les pages « Agenda » de votre magazine et sur tous nos supports de communication.

ENVIRONNEMENT

Halte à la pollution visuelle !



Vous l'avez forcément remarqué, des panneaux publicitaires ont fait leur apparition au sein de propriétés privées de notre commune. La ville travaille actuellement avec la Métropole à la rédaction du RLPI (Règlement Local de Publicité intercommunal) afin d'encadrer l'installation de ces publicités disgracieuses. En complément du règlement national de publicité, ce document a pour vocation de fixer, par zones, les obligations en matière de publicité. Dix-sept communes du pays salonais sont concernées. Une fois en vigueur, ce document permettra un contrôle poussé des demandes. En effet, tout exploitant devra au préalable adresser sa demande au maire, ce qui n'est pas le cas actuellement.

SÉCURITÉ

On reste en seconde sur l'avenue Baptistin Anglès

Les services techniques de la ville ont réalisé l'aménagement de 24 places de stationnement avenue Baptistin Anglès.

Ces installations en chicane avec zones de stationnement alternées ont pour objectif de mettre fin au stationnement parfois sauvage que subissent les riverains du quartier et régulent la vitesse des automobilistes. Pour mémoire, la vitesse est limitée à 30 km/h sur cet axe de circulation.



CONSEILS DE QUARTIERS : TOUS ACTEURS DE LA VIE DE NOTRE COMMUNE !

Se réunir pour travailler sur des problématiques propres à son quartier, favoriser le lien social, réfléchir ensemble à des projets environnementaux, culturels, festifs ou sportifs avec ses voisins, tels sont quelques-uns des objectifs des conseils de quartiers, créés fin 2021 afin d'inciter tous les citoyens à participer activement à la vie de la commune.

Présentation.



Un conseil de quartier, qu'est-ce c'est ?

La municipalité souhaite favoriser l'implication et la participation de tous les Velauxiens à la vie de la commune. Pour satisfaire cette ambition, six conseils de quartier ont été créés fin 2021, à la suite d'une réunion publique d'information.

Pour mémoire, **les conseils de quartier ont pour vocation d'être des « espaces de rencontre, d'échange et de création de projets partagés entre les habitants d'un même quartier ». C'est en ce sens un outil permanent, qui permet l'expression de la population sur les questions d'intérêt général ayant trait à la vie du quartier. Ils constituent un véritable lien entre les Velauxiens et la municipalité.**

Il s'agit donc de favoriser l'émergence de projets citoyens, intéressant la vie d'un quartier. Ces projets peuvent être aidés financièrement par la municipalité dans le cadre d'un budget participatif. Les conseils de quartiers n'ont pas d'existence juridique, mais sont régis par une charte qui énonce leurs grands principes de fonctionnement.

**" LES CONSEILS DE QUARTIER
CONSTITUENT UN VÉRITABLE LIEN
ENTRE LES VELAUXIENS ET LA
MUNICIPALITÉ."**

Un conseil de quartier, comment ça marche ?

Chaque Velauxien peut faire partie de son conseil de quartier à condition d'être âgé de 16 ans minimum, de résider dans le quartier et de s'engager à prendre une part active au conseil.

Chaque conseil de quartier est animé par 2 animateurs au minimum, qui organisent les rencontres de manière bénévole. Ces animateurs ont été désignés par les membres du conseil de quartier au moment de la constitution de ceux-ci. Afin de conserver la neutralité nécessaire aux débats et à l'élaboration de projets, les animateurs des conseils de quartier ne peuvent pas être également conseillers municipaux.

Merci donc à Brigitte, Vincent, Adeline, Didier, Anne-Marie, Bernard, Agnès, Mireille, Guy, Marc ou encore Véronique pour leur grande implication et l'animation de ces instances si particulières !

Depuis deux ans, les conseils de quartier ont trouvé leur rythme et se réunissent de manière régulière selon le fonctionnement qu'ils ont déterminé ensemble : une fois par mois ou une fois tous les deux mois.

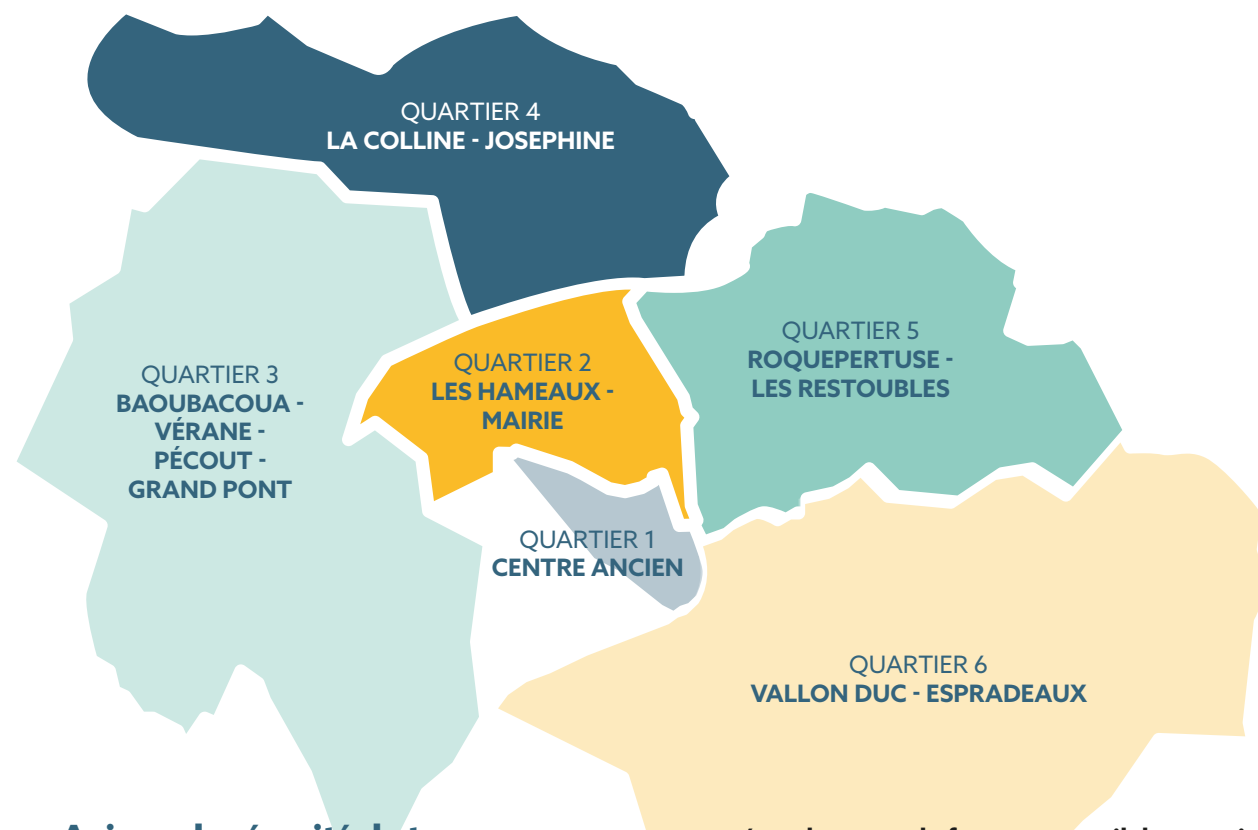
L'ordre du jour des réunions est libre, fixé en fonction des envies du conseil de quartier. Sur les deux années écoulées, quatre grands types de sujet ont été évoqués : les problématiques spécifiques d'un quartier, la sécurité, la convivialité, et enfin des projets qui restent à consolider.

Partager et résoudre les problématiques d'un quartier

La plupart des conseils de quartier se sont penchés sur leur cadre de vie immédiat et ont pu dresser un état des lieux des problématiques rencontrées en termes d'aménagements ou de voirie. **Petits ou grands tracas du quotidien, tous ces éléments permettent à la municipalité de bénéficier de l'expertise d'usage des habitants, et quand cela est possible ou souhaitable, d'améliorer l'existant.** Parmi les réalisations issues des remarques des conseils de quartier on trouve : l'entretien de la peinture des passages piétons, des trottoirs, la pose de panneaux de signalisation routière, la création de places de stationnement, le tri et la collecte des déchets, l'éclairage public...

Tous ces sujets ont un impact direct sur le quotidien des quartiers, et il convient qu'ils trouvent une réponse au plus près des préoccupations des habitants.

Selon le type de problématique évoqué, la réponse de la municipalité ne peut pas être immédiate et facile. Parfois, le traitement de certaines difficultés peut demander une prise de recul et une vision d'ensemble, comme les problématiques inhérentes à la sécurité routière. Par exemple, refaire ou établir un nouveau plan de circulation demande de réfléchir à tous les impacts, au-delà des limites du quartier.



Agir sur la sécurité de tous

Plusieurs conseils de quartier se sont saisis de la question de la sécurité. Pour ceux en zone boisée, la question des obligations légales de débroussaillage (OLD) a souvent été évoquée. La législation n'est en effet pas toujours simple, et à leur demande, les services de la ville ou les élus sont intervenus pour leur expliquer ces obligations, ce qui a permis de clarifier pour beaucoup leur propre situation. C'est aussi pour la municipalité un moyen de prévention anti incendie tant ces OLD sont nécessaires pour préserver les vies et les habitations.

Par ailleurs, certains conseils de quartier ont choisi de s'inscrire dans le dispositif « participation citoyenne » mis en place en collaboration avec la police municipale et la gendarmerie. Certains participants aux conseils de quartier sont devenus référents du dispositif, en s'organisant avec leurs voisins. Les référents du dispositif (dont les antécédents judiciaires sont vérifiés) sont en liaison directe avec les forces de l'ordre, permettant ainsi d'établir un climat de confiance de part et d'autre. Ces « yeux » citoyens sont essentiels pour la gendarmerie, dans la lutte contre les cambriolages ou encore celle contre les vendeurs-escrocs. Il ne s'agit cependant en aucun cas de se substituer aux forces de l'ordre ! **En**

tout état de cause, le format conseil de quartier a permis d'organiser au mieux cette participation citoyenne au dispositif.

Favoriser le lien social

Pas de conseil de quartier sans lien social ! Au-delà de la création de groupes « WhatsApp » dédiés à leur quartier, permettant l'échange d'information au quotidien, **les conseils de quartier ont organisé des animations festives, permettant de faire connaissance et de se retrouver en toute convivialité.** Fête des voisins, apéritifs, déjeuners, galette des rois... tout est mis en œuvre pour se retrouver en voisins, dans une ambiance bon enfant, reflétant le lien social qui unit les Velauxiens.

Des projets à poursuivre !

Au-delà de tous ces éléments, les conseils de quartier se sont penchés sur des projets concrets, réalistes et réalisables, à mettre en œuvre dans le courant de l'année 2023. Ils seront aidés par la municipalité dans ces réalisations. Parfois, c'est tout le conseil de quartier qui travaille sur un projet, parfois, les conseils de quartier ont fait des petits groupes de travail pour avancer sur un projet en particulier. Parmi ces projets, on trouve des propositions

sur l'amélioration de la mobilité (aménagement du quartier des hameaux, création de pistes cyclables, création d'aires de covoiturage à des emplacements stratégiques). Toutes ces propositions sont étudiées par la municipalité dans le cadre de son travail d'ensemble sur la mobilité. Il est important de pouvoir recueillir ces travaux afin de prendre en compte les avis des Velauxiens.

Par ailleurs, des projets de mutualisation d'achats sont en train de voir le jour. Ainsi, le conseil de quartier centre ancien va proposer l'achat groupé de granulés et de poêles à bois pour optimiser les dépenses liées à l'énergie. De la même manière, le conseil de quartier des Espradeaux ou celui de la Vérane ont évoqué l'idée de mutualiser leurs opérations d'élagage / broyage des végétaux, rendus obligatoires par les OLD, en faisant appel à un prestataire pour tous dans l'optique de bénéficier de tarifs préférentiels pour l'entretien de leurs propriétés.

En outre, afin de préserver leur cadre de vie, plusieurs conseils de quartier travaillent sur la végétalisation de leurs quartiers, avec des

plantes résistantes aux grosses chaleurs. Ces projets de végétalisation (plantation d'arbustes, de plantes, de fleurs...) seront accompagnés par la municipalité dont le service espaces verts est déjà très impliqué sur ces sujets.

Enfin, et parce qu'il est nécessaire de se rencontrer, d'échanger dans un cadre convivial, la plupart des conseils de quartier vont pérenniser la fête des voisins, ou une fête annuelle de leur quartier. Le conseil de quartier Colline-Joséphine devrait proposer un format original de « vide colline », sorte de déambulation dans le quartier selon un parcours établi entre plusieurs habitations qui organiseront un vide-maison avec des « pauses » récréatives et festives tout au long du parcours. De jolis événements en perspective !

Rejoignez les conseils de quartier !
Pour que tous ces projets prennent vie, et soient menés à bien, les conseils de quartier ont besoin de votre mobilisation et de votre engagement. Que vous participiez régulièrement ou ponctuellement, votre avis compte ! Les animateurs des conseils de quartier seront ravis de vous accueillir lors des prochaines réunions.

Centre ancien

centre.ancien13880@gmail.com
 Réunions tous les 2^e lundis du mois –
 Prochaines réunions : 13 mars - 11 avril -
 Salle municipale place de Verdun

Baoubacoua- Vérane - Pécout

marcpinero@hotmail.fr / faebizelle@gmail.com
 Prochaine réunion le 2 mars à 18h30 –
 Maison pour Tous

Mairie- Hameaux

cq.mairie.hameaux@gmail.com
 Prochaine réunion le 13 avril –Maison pour Tous

Roquepertuse - Restoubles

conseilvelaux@gmail.com
 Prochaine réunion le 3 avril à 18h30 –
 Maison pour Tous

Colline- Joséphine

colline.josephine@gmail.com
 Prochaine réunion le 6 mars à 18h30 –
 Maison pour Tous

Espradeaux

masdesroches.provence@gmail.com /
 bc.david@laposte.net
 Prochaine réunion le 1^{er} mars à 18h30 –
 Maison pour Tous



FOCUS

LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Le 7 février, le conseil municipal a débattu les orientations sur la base du ROB (Rapport d'Orientation Budgétaire). M. le maire a fait état des évolutions du budget de la commune depuis le début de la mandature, et les a mises en perspective face au contexte contraint.

L'année 2023 est particulièrement complexe, notamment à cause de la crise énergétique. Jusqu'à présent, la situation financière de la ville était saine, bien que contrainte. Les projets du mandat étaient financés.

Le point sur l'année :

En 2022, la commune a dépensé **10.2 M€** pour son fonctionnement (écoles, centre aéré, crèches, entretien de la voirie, animations d'été, etc.) et perçu **10.8 M€** de recettes provenant des impôts, de la Métropole, des dotations d'État, etc. Les **600 000 €** ainsi dégagés permettent des marges de manœuvre.

En effet, afin de moderniser les équipements et les espaces publics, la ville réalise des investissements tels que la réhabilitation de la place Caire, des aménagements de voiries, la sécurisation de l'espace public, etc. Tous ces projets bénéficient d'un soutien du Département (principalement), à hauteur de 60 ou 70% et sont permis grâce à la vente du foncier peu utilisé.

Enfin, notons que la ville doit rembourser chaque année des emprunts contractés sous l'ancienne mandature. En 2023, la ville remboursera une échéance totale de **1.2M€** (ce montant devrait baisser dans les années à venir).

Flambée des prix de l'énergie et mesures de sobriété pour 2023

Dès 2022, les collectivités ont perçu des signaux d'alerte sur l'envolée des prix de l'énergie. M. le Maire et son équipe ont pris des mesures comme l'extinction de l'éclairage public à la fin de l'été. En septembre 2022, les prévisions pessimistes se sont confirmées avec une envolée de tous les tarifs d'électricité et de gaz. Un plan de sobriété énergétique, présenté en Conseil Municipal en décembre 2022, a été voté à l'unanimité.

Finalement, pour 2023, le prix du gaz est multiplié par 3,72 et celui de l'électricité par 1,66. À consommation constante, le budget énergétique passe de 730 000 € à 1 480 000 € soit une augmentation de 750 000 € sur le budget de la ville. La commune n'a pas bénéficié de l'aide de l'État à ce stade.

COÛT ÉNERGÉTIQUE À CONSOMMATION CONSTANTE



Les réflexions menées par M. le maire et son équipe ont conduit à réduire les frais de gestion avec une diminution des frais de personnel de 1% et une restriction sur les budgets non régaliens comme celui du spectacle vivant. La ligne rouge à ne pas dépasser serait de minorer la qualité du service rendu ou de perdre l'ADN de notre village. Ainsi, les subventions aux associations seront optimisées mais sans dégradation des animations. Parallèlement, la proposition détaillée lors du débat est d'augmenter la fiscalité de 3 points au-delà de l'effet mécanique de l'inflation. Cela représente pour exemples **33 €** d'effort annuel pour un propriétaire d'un appartement de 50m², **63 €** de surplus annuel pour un propriétaire d'une maison de 110m² avec jardin. Ce choix est établi alors même que la taxe d'habitation disparaît. Avec cette hausse de 3 points, la ville reste à un taux encore relativement modéré en comparaison avec les taux appliqués par les autres communes de notre bassin de vie.

" LA LIGNE ROUGE À NE PAS DÉPASSER SERAIT DE PERDRE L'ADN DE NOTRE VILLAGE "



Pour mémoire, le budget de la commune sera voté lors du conseil municipal qui se tiendra au mois de mars. Nous reviendrons sur ce vote dans le prochain numéro de votre magazine. Le ROB est quant à lui consultable en flashant ce QR code.



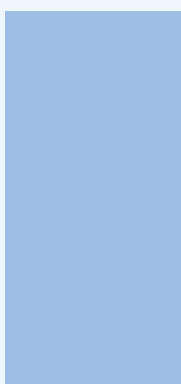
PAROLE D'ÉLU

Albert Marrel
Troisième adjoint
chargé des finances

L'envolée des prix de l'énergie est une contrainte exceptionnelle, qui représente une augmentation de 750 000 € sur le budget de la ville. Sans oublier le poids de la dette : chaque année la commune rembourse un total de 1 200 000 €. Un gros travail à été réalisé pour trouver des équilibres. Nos décisions sont les suivantes : la moitié de cette facture énergétique sera absorbée par des mesures de sobriété et des économies au sein des services de la ville. L'autre moitié sera couverte par une augmentation de la taxe foncière. Ce choix nous permettra de préserver la qualité du service public rendu aux Velauxiens, et de réaliser les investissements indispensables à la vie de chacun.

FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



INVESTISSEMENT

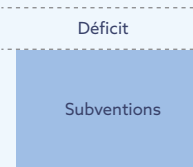
Réserve

2 M€

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



SPORT

L'ACV, toujours en tête du peloton !

À l'approche de ses 40 ans, l'ACV (Amical Cyclotourisme Velauxien) ne connaît pas de coup de pompe, et cherche toujours à changer de braquet, pour le plus grand bonheur de ses adhérent(e)s. Présentation de cette belle association qui pédale toujours à fond !

Comme souvent, au départ, il s'agit d'une histoire d'amitié, débutée en 1984 : celle de quelques collègues, amateurs de la petite reine. Durant ses quatre décennies d'existence, le club n'a eu de cesse de se développer. Il est aujourd'hui composé de près de 80 adhérents, dont une vingtaine d'enfants à l'école de VTT.

Toujours très dynamique, l'association propose chaque année de très nombreuses sorties, des manifestations festives, ainsi que des séjours familiaux à ses adhérent(e)s, mais également deux événements grand public : la randonnée Sainte-Propice (dimanche 26 mars), et la « nocturne VTT » (samedi 13 mai).

L'école de VTT, transmettre la passion aux enfants

Les cours, proposés aux enfants à partir de 8 ans, sont dispensés le samedi après-midi. De nombreuses manifestations sont proposées à ces cyclistes en herbe toute l'année : rallye-raïd de la Sainte-Propice, rallyes-raïds des autres écoles, critériums (départemental et régional),

semaine nationale des jeunes (SNEJ)...

Une douzaine d'éducateurs se relaient pour encadrer les jeunes de l'école. L'association a d'ailleurs pour projet de créer un espace éducatif sécurisé. Les éducateurs de l'école VTT ont pour motivation, outre la transmission des connaissances liées à la pratique du vélo, celle des valeurs prônées par l'ACV et la FFCT (camaraderie, entraide mutuelle, respect des autres, de la nature, de l'environnement, solidarité, etc.).

Nouveauté 2023, l'ACV a créé une Team Girls, et une team voies Vertes !

L'association n'a de cesse de se renouveler et de s'adapter à son époque, tout en conservant les valeurs qui lui sont chères, à savoir la camaraderie, l'entraide, la solidarité et le respect !

PLUS D'INFOS :

06 04 17 82 11

 acv_ecv_velaux

www.cyclo-velaux.fr

MOBILITÉ

Une première pour « Cyclistes, brillez ! » à Velaux



La ville de Velaux, en partenariat avec l'ADAVA (Association pour le Développement des Alternatives à la Voiture à Aix et Pays d'Aix) a organisé son premier « Cyclistes, brillez ! » mardi 10 janvier, sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Chaque année, l'ADAVA sensibilise les cyclistes à l'importance d'un bon éclairage lors de l'événement « cyclistes, brillez ! » : à toutes saisons et en particulier en automne et en hiver, les cyclistes sans éclairage ni accessoire renforçant leur visibilité sont particulièrement vulnérables. Organisé pour la première fois sur notre commune, cet événement s'est déroulé en deux temps.

Dès 18h, la mairie, l'ADAVA et la police municipale ont accueilli les participants sur des stands de prévention et de sensibilisation sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Des équipements de sécurité et de visibilité ont été offerts par la Sécurité Routière, pendant que la police municipale rappelait les obligations légales des cyclistes, les risques d'amende en cas de défaut de matériel réglementaire, etc.

À partir de 18h30, une balade nocturne a été organisée sur les itinéraires cyclables de la commune.

Cette première édition a été un franc succès, et en appelle à d'autres à l'avenir !

Une antenne locale de l'ADAVA à Velaux

En début d'année, la commune a accueilli avec grand plaisir une antenne locale de l'ADAVA. Créée en 1991 cette association œuvre pour la promotion du vélo comme mode de déplacement urbain. L'arrivée d'une antenne de l'ADAVA sur notre commune est une excellente nouvelle pour poursuivre les projets en cours sur la mobilité. Bienvenue à l'ADAVA !

PLUS D'INFOS :

 ADAVA-Antenne-de-Velaux

www.adava.fr

ÉCONOMIE

La Frappe : dactylographie et conseils juridiques pour tous

Basée à Velaux, Romane Doublet propose ses services de dactylographe, conseils juridiques et écrivaine publique. Son large éventail de compétences pourrait bien vous être utile et simplifier votre quotidien.

Animée par « l'idée du juste » depuis toujours, Romane Doublet s'est naturellement tournée vers des études de droit. Création et accompagnement d'entreprises, déclarations, rédactions juridiques et administratives ou encore réclamations, La Frappe est là pour vous conseiller et vous assister dans ces procédures souvent rébarbatives et complexes.

Elle propose également aux seniors notamment, de raconter leurs histoires en retranscrivant leurs vies dans des écrits que leurs enfants et petits-enfants pourront apprécier et transmettre de génération en génération.

Sa particularité ? Avoir une approche ludique et décomplexée du droit. Mises en scène funs et dé-



calées sont d'ailleurs de rigueur sur ses pages Facebook et Instagram où elle explique avec un verbe simple et des codes modernes vos droits et devoirs.

PLUS D'INFOS :
07 57 47 19 93
f @ lafrappe13090
www.la-frappe.fr

La ville actrice de sa vie économique grâce au droit de préemption commercial

La municipalité a voté mardi 7 février dernier lors du dernier conseil municipal la mise en place du droit de préemption sur les cessions de fonds de commerce, fonds artisanaux et baux commerciaux. Ce droit s'inscrit dans une volonté de garder la main, dans un périmètre défini, sur le tissu économique local.

Derrière ce terme technique se cache un principe simple : lors d'une vente de tout bien commercial, la ville accède en priorité à sa vente. La loi du 2 août 2005 dispose que, en vue de la réalisation d'opérations d'aménagement urbain, la

mairie peut en priorité se substituer acquéreur du bien concerné pour le rétrocéder par la suite à un commerçant ou artisan.

Avec ce nouvel outil, la ville pourra faire face aux différents enjeux concernant le développement et le maintien de tissu commercial local, dans l'intérêt général.



PLUS D'INFOS :
Flashez le QR code ci-contre.



CULTURE

Les mots et les maux de Julien Léon

Rechercher la musicalité, la jolie rime croisée, insuffler de la poésie dans ses écrits, tout en plongeant à corps perdu dans les failles de l'âme humaine : c'est un peu tout cela, Julien Léon, et bien plus encore. Découverte.

Ingénieur à l'aéroport dans le civil, le Velauxien Julien Léon a voulu sortir de la case « scientifique » dans laquelle on souhaitait l'enfermer. Il s'est donc mis à écrire, épisodiquement, mais avec un talent certain, qui lui a permis de remporter le 1^{er} prix au concours de poésie des étudiants d'Aix en 1997.

Et si le désir d'écrire était toujours là, la routine de la vie prend alors le pas. Jusqu'au jour où sa fille remporte le concours de nouvelles de la médiathèque sur le thème d'Harry Potter. Julien, qui pensait « écrire à nouveau lorsqu'il serait vieux » reprend la plume.

Fantastique, psychologie et poésie

Fasciné par la Russie, marqué par la catastrophe de Tchernobyl (il avait alors 8 ans), il débute en 2020 un récit sur l'Ukraine, qu'il délaisse quelque peu, pour d'autres textes. Le conflit entre les deux pays éclate en 2022, et Julien se replonge dans son œuvre, se documente, pour reprendre le fil de son texte. Il publie ainsi en avril 2022,

Zone d'exclusion, un petit thriller teinté de fantastique et d'horreur, qu'il propose principalement en ligne. Le style est vif, acéré, percutant et haletant. Le succès est là, notamment au Canada. L'écrivain décide de reverser l'ensemble des bénéfices à la Croix Rouge (Urgence Ukraine).

Il publie ensuite un recueil de 16 nouvelles, puis un second. *Destins Troublés* et *Destins Croisés*, l'un plus sombre que l'autre, mêlent toujours poésie, recherche de l'euphonie, volonté de surprendre le lecteur, travail sur la polysémie, avec en leitmotiv cette sempiternelle plongée dans les failles de l'âme.

Son talent lui vaut d'être sélectionné cette année pour être publié dans le Recueil Maudit, compilation de nouvelles au Canada. Une jolie consécration.

D'ici fin 2023, Julien sortira un nouveau recueil de nouvelles. Pour l'heure, il continue de coucher sur le papier ses mots, qu'il apprécie tant.

PLUS D'INFOS :
@ jul13nleon
Julien LEON

Ouvrages disponibles sur Amazon

AGENDA

DU 1^{ER} MARS AU 29 AVRIL

CONCOURS DE BOOKFACE ORGANISÉ PAR LA MÉDIATHÈQUE

Réalise une photo en plaçant un livre, un CD ou un vinyle devant ton visage ! Il s'agit de créer une illusion d'optique. Les images, dans la continuité du visage ou d'une partie du corps, se fondent alors dans la réalité et l'objet prend vie. Comment participer ? Vous pouvez nous envoyer vos photos avec votre fiche d'inscription par mail (mediatheque@mairie-de-velaux.fr) ou sur place à la médiathèque jusqu'au 29 avril 2023

Fiche d'inscription et règlement disponible à la médiathèque ou sur www.mediatheque-velaux.fr

Des lots sont à gagner ! Tout le monde, enfants ou adultes, peut participer !



VEN 3 MARS

CLICK ! – SKAPPA & ASSOCIÉS

Un voyage poétique et malicieux entre art et illusions pour les grands et les petits dès 2 ans. Click ! est une traversée sensible qui explore par l'image, le jeu, le chant et la parole, les infinies façons que l'humanité a adoptées au fil des siècles pour se représenter, nous transportant ainsi entre histoire de l'art et histoire de l'humanité.

Espace NoVa Velaux – 19h30 – Tarif : 15 € / 12 € - Dès 2 ans



MER 8 MARS

ATELIER STREET-ART AVEC SANDRINE JULIEN

Les enfants dessineront sur des photos de bâtiments de Velaux à la façon de Seth Julien Malland et devront représenter des enfants en leur apportant une dimension poétique. 7 - 10 ans. Sur inscription à la médiathèque ou par téléphone au 04 42 46 34 00.

De 14h à 16h - Médiathèque des Quatre Tours

SAM 11 MARS

JOURNÉE DU SOUVENIR AUX VICTIMES DU TERRORISME

Cérémonie suivie d'un apéritif offert par les associations d'anciens combattants

11h – Monument aux morts

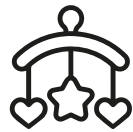
SAM 11 MARS

EXPOSITION DU MOT AUTO CLUB

Rassemblement de voitures de collection sur le parvis de la mairie.

De 9h à 13h - Parvis Olivier Ferrand

DIM 12 MARS



BOURSE A LA PUÉRICULTURE

Vente au déballage de jouets, vêtements et matériel de puériculture d'occasion (0/16 ans). Buvette et petite restauration sur place. Inscriptions : lipichoun@orange.fr ou 0681633589

De 9h à 16h - Parc des 4 Tours

MER 15 MARS

CONTES BÉBÉS

Jonglons avec les lettres à la façon d'Hervé Tullet. 0 - 3 ans. Sans inscription. Renseignements au 04 42 46 34 00.

De 10h à 10h30 - Médiathèque des Quatre Tours

CONTES ENFANTS

Venez écouter des histoires d'Hervé Tullet avec Marie et les conteuses. Sur inscription par téléphone au 04 42 46 34 00 ou par mail à mediatheque@mairie-de-velaux.fr. 3 - 6 ans.

De 15h à 16h - Médiathèque des Quatre Tours

VEN 17 MARS

DON DU SANG

L'Amicale des donneurs de sang et l'EFS comptent sur votre solidarité pour ces nouvelles collectes !

De 15h à 19h30 - Maison pour Tous

VEN 17 MARS

SAINT-PATRICK

Rendez-vous pour une soirée celtique et festive version Irish pub ! Foodtrucks et bar associatif

19h30 - Grande scène Espace NoVa Velaux - Tarifs : 15 € / 12 €

DIM 19 MARS

61^E ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Cérémonie suivie d'un apéritif offert par les associations d'anciens combattants

11h – Monument aux morts

MER 22 MARS

ATELIER STREET-ART AVEC SANDRINE JULIEN

Apprenez à réaliser un pochoir d'après des photos d'animaux à la manière de l'artiste Mosko !

5 - 6 ans. Gratuit - Sur inscription par téléphone au 04 42 46 34 00 ou par mail à mediatheque@mairie-de-velaux.fr

De 15h à 16h - Médiathèque des Quatre Tours

SAM 25 MARS

REPAS DANSANT DE L'ARAC

Apéritif - Repas - Animation dansante. Prix : adhérents ARAC : 35 € - Non adhérents : 40 € Date limite d'inscription : 17/03/2023

11h30 - Salle Denis Padovani

DIM 26 MARS

RALLYE SAINTE-PROPICE

L'ACV organise son rallye annuel VTT - marche - route. Plus d'infos : 06 04 17 82 11 (Jean-Luc) - www.cyclo-velaux.fr

Rdv Maison pour Tous de 7h à 9h



VTT - MARCHÉ - ROUTE

18 KM BALISÉS
24 - 32 - 39 - 44 KM
AVEC TRACES GPS

8 - 14 KM BALISÉS

50 - 80 KM
TRACES GPS

Rallye Sainte-Propice

MAISON POUR TOUS À VELAUX - DE 7:00 À 9:00

CONSEILS DE QUARTIER

Espradeaux :

mercredi 1^{er} mars - 18h30 – salle place Verdun

Vérane/Pécourt :

jeudi 2 mars - 18h30 – Maison Pour Tous

Colline/Joséphine :

lundi 6 mars - 18h30 – Maison Pour Tous

Centre Ancien :

lundi 13 mars - 18h30 - salle place Verdun

VEN 31 MARS

STEPHAN EICHER

Retrouvez cet artiste atypique et résolument audacieux en live ! Depuis plus de 30 ans, Stephan Eicher expérimente et confronte son travail exigeant à la musique. Sur scène, il nous livre de véritables spectacles à chaque fois réinventés. Cette fois, il s'entoure d'un quatuor pour raconter une nouvelle histoire, centrée sur la musique, l'acoustique et les instruments classiques. À découvrir absolument !

Tarifs : assis 49€ / debout 38 € / Réduit 35 € Billetterie externe Village 42 : See Tickets - France Billet - Ticketmaster

20h30 - Espace NoVa Velaux



AGENDA

MER 5 AVRIL



ATELIER FABRICATION D'UN POUSSIN

Apprenez à fabriquer et peindre votre poussin de Pâques ! 6 - 7 ans.
Gratuit/ Sur inscription par téléphone au 04 42 46 34 00 ou par mail à mediatheque@mairie-de-velaux.fr

De 14h30 à 15h30 -
Médiathèque des
Quatre Tours

JEU 6 AVRIL

COMITÉ DE LECTURE ADULTES

À partir d'une sélection de romans, Delphine anime un temps d'échanges en toute convivialité ! L'occasion de connaître de nouveaux auteurs et de partager le plaisir de lire.
Sans inscription / Renseignements au 04 42 46 34 00

De 14h à 16h -
Médiathèque des
Quatre Tours



CONSEILS DE QUARTIER



Roquepertuse/Restoubles :

lundi 3 avril à 18h30 – Maison Pour Tous

Centre Ancien :

mardi 11 avril à 18h30 – Salle place Verdun

Hameaux/Mairie :

jeudi 13 avril à 18h30 – Maison Pour Tous



VEN 7 AVRIL

LE COMTE DE MONTE-CRISTO – COLLECTIF 8

Le collectif 8 s'attaque au chef d'œuvre de Dumas dans une mise en scène immersive qui mêle théâtre et vidéo.

Espace NoVa Velaux – 19h30 – Tarif : 20 € / 18 € - À partir de 10 ans

SAM 8 AVRIL

COMITÉ BD

Amateurs de BD, ce rendez-vous est pour vous ! Il est ouvert à tous les amoureux du livre souhaitant partager leurs avis sur la sélection de nouveautés.
Sans inscription / Renseignements au 04 42 46 34 00

10h - Médiathèque des
Quatre Tours

MER 12 AVRIL

CONTES BÉBÉS

Les tout-petits pourront s'évader avec des histoires sur le thème du printemps.
0/3 ans
Sans inscription - Renseignements au 04 42 46 34 00

De 10h à 10h30 -
Médiathèque des
Quatre Tours

SAM 15 AVRIL



CONTES JARDINAGE

Après des contes sur le printemps, les enfants pourront réaliser leur pot de fleurs. 4 - 7 ans.
Gratuit / Sur inscription par téléphone au 04 42 46 34 00 ou par mail à mediatheque@mairie-de-velaux.fr.

De 15h à 16h -
Médiathèque des
Quatre Tours

SAM 15 AVRIL

GRAND LOTO DE PRINTEMPS DE L'ARAC

Nombreux lots dont une croisière en Méditerranée pour 2 personnes. Ouverture des portes à 18h30
Possibilité de restauration sur place

20h - Salle Denis
Padovani

VEN 21 AVRIL



DON DU SANG

L'Amicale des donneurs de sang et l'EFS comptent sur votre solidarité pour ces nouvelles collectes !

De 15h à 19h30 -
Salle des 4 tours

SAM 22 AVRIL

JOURNÉE DE L'ARAC : "SUR LES TRACES DE JEAN FERRAT" À LABLACHÈRE (07)

Un retour sur la vie et les œuvres de Jean Ferrat. L'après-midi, de l'émotion avec le spectacle "Jean d'ici Ferrat le cri".
Prix : Adhérents ARAC : 55 € - Non adhérents : 65 € - Comprenant le transport, le déjeuner.
Date limite d'inscription : Samedi 15 avril



SAM 8 AVRIL

CONFÉRENCE/RANDONNÉE SUR LES PLANTES COMESTIBLES

Les amis de la médiathèque, guidés par Mme Rolland, de l'association "Salon, patrimoine et chemins" vous invitent à découvrir les plantes sauvages comestibles autour de Velaux.

Une petite promenade d'1h30, le nez au ras des plantes...

Dégustation en fin de balade au cabanon de l'AREMS. Gratuit/ Sur inscription par téléphone au 04 42 46 34 00 ou par mail à mediatheque@mairie-de-velaux.fr

14h30 - Tout public

SAM 29 AVRIL

10^E EXPO – BOURSE AUTOS-MOTOS-YOUNGTIMERS

Foodtrucks sur place. Plus d'infos : motautoclubvelaux@orange.fr – 06 73 87 68 42

De 9h à 17h -
Parc des 4 Tours

DIM 30 AVRIL

JOURNÉE DU SOUVENIR AUX DÉPORTÉS

Cérémonie suivie d'un apéritif offert par les associations d'anciens combattants

11h -
Monument aux morts



TRIBUNE

GROUPE D'OPPOSITION

L'année 2023 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices pour les finances communales; la majorité prévoit une baisse de certaines prestations et animations organisées par la commune et... une hausse des impôts qui va impacter nos foyers.

Quel va être le devenir de l'Espace Nova dont il a déjà été annoncé un «redéploiement» ?

Concernant la place Caire, nos interrogations persistent. Nos votes favorables en conseil municipal pour accélérer la venue de commerçants dans le bâtiment réhabilité ne nous font pas oublier nos questions sur son devenir. Des interrogations qui ne plaisent pas à M. le Maire, des critiques qu'il ne supporte pas de lire sur les réseaux sociaux; c'est ainsi qu'il a cru bon de reprocher de façon véhémence à une élue de notre groupe - en plein Conseil Municipal - d'y avoir exprimé ses doutes sur la réhabilitation de la place Caire, qui perd des commerces. Malgré ses dénégations, il était pourtant en charge de ce dossier, lors du précédent mandat. Nier cette responsabilité, nier les principes mêmes de la libre expression démocratique, en faisant pression sur une élue d'opposition, voilà qui relève de procédés nauséabonds.

levelauxiendechaine@gmail.com

Ensemble avec Passion

MAJORITÉ MUNICIPALE

L'ensemble des élus de la majorité a tenu par ces quelques lignes à rendre un dernier hommage à Pierre Balestrieri. C'est dans une profonde tristesse que nous sommes plongés aujourd'hui pour évoquer celui qui marqua d'une empreinte indélébile notre commune. À l'annonce de son décès, nous avons tous ressenti d'abord un choc violent puis une peine intense. De nombreux Velauxiennes et Velauxiens ont bien entendu un, et même plusieurs souvenirs heureux avec Pierre. Un certain nombre d'élus ont connu Pierre et ont effectué un bout de chemin avec lui au sein de la mairie. Figure emblématique de Velaux, pour l'amour de son village, il voua sa vie entière à un engagement inlassable au service de l'intérêt général. Il a conduit et porté les engagements politiques par sa longue présence au conseil municipal en tant qu'élus puis adjoint à la sécurité, mais aussi par sa participation toujours active à l'organisation de la vie communale et associative de Velaux. C'était un homme de cœur, toujours dévoué, prêt à rendre service autour de lui. À toute sa famille et à tous ceux qui ont partagé ses engagements, nous exprimons notre sympathie attristée. Pierre restera présent dans nos mémoires.

Velaux L'Aventure Citoyenne

GROUPE D'OPPOSITION

Chers velauxiennes, velauxiens, lors du dernier conseil municipal, Monsieur le maire nous a expliqué sans une certaine émotion, son choix nécessaire d'augmenter les impôts pour tous les foyers velauxiens.

Ça y est nous touchons au but, cette idée ubuesque de ne pas vouloir augmenter les impôts et de ne pas investir même à minima, pour le développement de la commune.

Comme il a été dit lors de ce conseil, « Commander c'est prévoir »et nous pouvons nous étonner de tout ce manque de prévision, dans l'approche de points aussi simples que des évolutions dans les grilles d'indices de la fonction publique.

Les crises successives ne peuvent être à elles seules les excuses à tous les maux. Nous allons vivre une décrépitude du bateau fantôme Nova, quand l'équipe municipale fera enfin quelque chose de constructif pour rentabiliser ou donner aux velauxiens des activités culturelles moins « perchées »

Autre point important de votre futur, la récupération de la place CAIRE, on nous annonce restaurant et commerces pour le printemps, nous l'espérons fortement, sachant que les velauxiens devront absorber crédit et cadeaux fait aux entrepreneurs et exploitants.

Velaux en avant

NUMÉROS UTILES



ACCUEIL MAIRIE

Tel : 04 42 87 73 73
Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
8h30-12h / 14h-17h

POLICE MUNICIPALE

04 42 74 91 30
Numéro d'astreinte :
06 32 87 96 06
Numéro d'urgence : 17
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi,
8h-12h / 13h15-17h30

SERVICES TECHNIQUES

04 42 87 83 83
Horaires d'ouverture
• Lundi, mardi, mercredi
et vendred : 9h-12h
• Jeudi : 14h-17h

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

04 42 87 73 77
Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi,
8h30-12h / 14h-17h

VIE SCOLAIRE

04 42 87 75 10
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi,
8h30-12h / 14h-17h

PHARMACIES DE GARDE

MARS

05/03 - Pharmacie du Moulin - Éguilles - 04 42 92 63 13
02/03 - Pharmacie des Borys - Rognac - 04 42 87 05 08
19/03 - Pharmacie des Frégates - Rognac - 04 42 87 30 11
26/03 - Pharmacie Berroise - Berre l'étang - 04 42 85 43 28

09/04 - Pharmacie Mura - La Fare les Oliviers - 04 90 42 60 31
10/04 - Pharmacie centrale - Berre l'étang - 04 42 85 43 60
10/04 - Pharmacie Nicolas - Velaux - 04 42 87 92 24
23/04 - Pharmacie du centre - Ventabren - 04 42 28 75 87
30/04 - Pharmacie Autard - Berre l'étang - 04 42 85 40 33

AVRIL

02/04 - Pharmacie de la Fontaine - Éguilles - 04 42 92 51 35

Sous réserve de changements

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Mathis Goumot-Labesse-Lhermenault - 17/01/2023

Dans un souci de respect de la vie privée, les naissances sont désormais publiées sur demande écrite du ou des parents. Adressez un mail à etatscivil@mairie-de-velaux.fr ou un courrier (Service état civil - 997 avenue Jean Moulin) en indiquant l'objet de votre demande, le nom et prénom de l'enfant ainsi que sa date de naissance.

DÉCÈS

Jeannette Baylé nom d'usage Eté - 03/12/2022	Martine Lunot nom d'usage Martin - 02/01/2023
Jacqueline Reynaud nom d'usage Gana - 03/12/2022	Madeleine Bagot nom d'usage Sanguin - 04/01/2023
Guy Gimenez - 08/12/2022	Elisabeth Mei nom d'usage D'Antonio - 07/01/2023
Andrée Brisson nom d'usage Denieul - 16/12/2022	Modeste Lopez - 07/01/2023
Marcelle Palazzo nom d'usage Carotenuto - 17/12/2022	Gabrielle Pfister nom d'usage Faivre - 07/01/2023
Muriel Alaume - 19/12/2022	Michel Simon - 09/01/2023
Micheline Sadzawiczny nom d'usage Miraglia - 18/12/2022	Marie-Thérèse Donniss nom d'usage Delbos - 10/01/2023
Frédéric Dalmau - 20/12/2022	Jean Naidet - 14/01/2023
Richard Mackowiak - 20/12/2022	Roland Gallez - 22/01/2023
Fernande Guerain nom d'usage Castet - 20/12/2022	Dolorès Martinez nom d'usage Romi - 25/01/2023
Robert Alvarez - 24/12/2022	Abdelaziz Hammoudi - 26/01/2023
Denise Giusiano nom d'usage Mercier- 24/12/2022	Pierre Balestrieri - 31/01/2023
Paul Chennahi - 30/12/2022	Jeanne Chauveau nom d'usage Prévot - 02/02/2023
Monique Viala nom d'usage Du Faure de Citres - 30/12/2022	Louis Baldo - 12/02/2023
Bernard Champagne - 31/12/2022	Ascension Adsuar nom d'usage Andreu - 17/02/2023



C'est avec une infinie tristesse que nous avons appris le décès de Pierre Balestrieri. Ancien adjoint, délégué notamment à la sécurité, Pierre a toujours été extrêmement impliqué dans la vie de son village. La ville adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

A festive collage for St. Patrick's Day featuring a calendar page for March 17th, a green accordion, a golden horseshoe, a shamrock coin, a glass of beer, a guitar, and various clovers and flowers on a green background with bokeh lights.

SAINT PATRICK VELAUX

🍀 **VENDREDI 17 MARS 2023** 🍀

SOIRÉE CELTIQUE
CONCERT CELT AND PEPPER

GRANDE SCÈNE ESPACE NOVA VELAUX - 19h30
FOODTRUCKS - BAR ASSOCIATIF

BILLETTERIE : WWW.ESPACENOVA-VELAUX.COM

L'événement